



Assemblée générale

Distr. générale
26 juin 2012
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme

Vingt et unième session

Points 2 et 3 de l'ordre du jour

Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et rapports du Haut-Commissariat et du Secrétaire général

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,
y compris le droit au développement**

Rapport intermédiaire sur la mise en œuvre du Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme

Rapport de la Haut-Commissaire aux droits de l'homme

Résumé

Conformément à la résolution 15/11 du Conseil des droits de l'homme, le présent rapport donne un aperçu des initiatives nationales menées dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme dans le secteur de l'enseignement supérieur et à l'intention des enseignants et des éducateurs, des fonctionnaires, des responsables de l'application des lois et du personnel militaire, selon les renseignements communiqués par les gouvernements et les institutions nationales de protection des droits de l'homme de 45 pays dans le cadre de la deuxième phase (2010-2014) du Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme. Il présente en outre les activités menées par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ainsi que d'autres organisations intergouvernementales pour soutenir les efforts déployés au niveau national. Il s'achève sur des recommandations concernant les mesures à prendre.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1–5	3
II. Initiatives nationales présentées par les gouvernements et les institutions nationales de défense des droits de l’homme	6–55	3
A. Centres de liaison, stratégies et plans d’action nationaux.....	8–14	4
B. Enseignement supérieur.....	15–20	6
C. Enseignants et éducateurs.....	21–26	8
D. Fonctionnaires	27–34	9
E. Responsables de l’application des lois	35–48	12
F. Personnel militaire.....	49–55	15
III. Activités menées au niveau international.....	56–69	16
A. Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme	56–65	16
B. Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture	66	18
C. Autres organisations intergouvernementales	67–69	19
IV. Conclusions.....	70–71	20
Annexe		
Liste des gouvernements et des institutions ayant répondu.....		21

I. Introduction

1. Par sa résolution 59/113 A, l'Assemblée générale a lancé le Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme, une initiative mondiale destinée à promouvoir la mise en œuvre de programmes d'éducation aux droits de l'homme dans tous les secteurs, organisée en plusieurs phases. La première phase (2005-2009) était axée sur l'intégration de l'éducation aux droits de l'homme dans l'enseignement primaire et secondaire.

2. Dans sa résolution 12/4, le Conseil des droits de l'homme a axé la deuxième phase du Programme (2010-2014) sur l'éducation aux droits de l'homme dans l'enseignement supérieur et sur la formation aux droits de l'homme des enseignants, des éducateurs, des fonctionnaires, des responsables de l'application des lois et du personnel militaire. Dans le cadre de son mandat, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a élaboré un projet de plan d'action (A/HRC/15/28) contenant des indications pratiques sur la mise en œuvre à l'échelle nationale, par les gouvernements et autres parties prenantes.

3. Dans sa résolution 15/11, le Conseil des droits de l'homme a adopté le plan d'action susmentionné et encouragé les États à le mettre en œuvre. Il a rappelé que les États membres devaient également poursuivre les activités entreprises au cours de la première phase, visant à l'intégration de l'éducation aux droits de l'homme dans leurs systèmes scolaires, et a demandé au HCDH d'établir un rapport intermédiaire sur la mise en œuvre du Programme mondial, à présenter en 2012.

4. Dans le présent rapport, le HCDH présente, sur la base des informations communiquées par les gouvernements et les institutions nationales de protection des droits de l'homme, une série d'initiatives nationales lancées entre janvier 2010 et mai 2012 pour intégrer l'éducation aux droits de l'homme dans les secteurs susmentionnés. Le rapport relate également d'autres activités entreprises dans ce domaine par le HCDH et par d'autres organisations intergouvernementales entre juillet 2011 et mai 2012. Les initiatives internationales antérieures à juillet 2011 figurent dans le rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à l'Année internationale de l'apprentissage des droits de l'homme (A/66/225).

5. L'année dernière a été marquée par une initiative importante: l'adoption, par l'Assemblée générale, dans sa résolution 66/137, de la Déclaration des Nations Unies sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme, nouveau cadre de référence normatif pour la communauté internationale.

II. Initiatives nationales présentées par les gouvernements et les institutions nationales de défense des droits de l'homme

6. En février 2012, le HCDH a diffusé une note verbale invitant les États membres à lui communiquer des informations sur leurs stratégies nationales globales de mise en œuvre du plan d'action élaboré pour la deuxième phase du Programme mondial, et sur les initiatives entreprises plus particulièrement dans l'enseignement supérieur et à l'intention des enseignants, des éducateurs, des fonctionnaires, des responsables de l'application des lois et du personnel militaire. Au 31 mai 2012, 34 gouvernements avaient communiqué des informations, dont certains en réponse à une lettre qui leur avait été adressée en septembre 2011 par la Haut-Commissaire aux droits de l'homme. En février 2012, le HCDH a également demandé aux institutions nationales de défense des droits de l'homme de lui fournir des renseignements sur les activités qu'elles menaient dans ce domaine en

application de la résolution 15/11 du Conseil des droits de l'homme. Au 31 mai 2012, 14 institutions avaient fourni des informations. La liste des pays et institutions ayant répondu figure en annexe au présent rapport.

7. Les réponses de 45 pays sont examinées ici; les informations sont organisées par thème en fonction des secteurs cibles de la deuxième phase. Les informations reçues après le 31 mai 2012 n'ont pas été prises en compte. Si le présent rapport comporte des exemples représentatifs, il ne présente toutefois pas l'ensemble des initiatives menées dans le monde. En outre, les informations reçues n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. On trouvera des renseignements détaillés sur les initiatives nationales dans la correspondance reçue par le HCDH, à consulter sur la page Web du Programme mondial, où figure également un récapitulatif des informations reçues sur l'éducation aux droits de l'homme dans l'enseignement primaire et secondaire ainsi que dans d'autres secteurs au-delà de la deuxième phase¹.

A. Centres de liaison, stratégies et plans d'action nationaux

8. Différentes institutions ont été chargées de coordonner les initiatives en faveur de l'éducation aux droits de l'homme au niveau national, en fonction des cadres institutionnels nationaux. Par exemple, la Commission présidentielle de coordination de la politique du pouvoir exécutif en matière de droits de l'homme assure le suivi du Programme mondial au Guatemala, tandis qu'en Espagne cette tâche a été confiée au Bureau du Directeur général adjoint de la Coopération internationale du Ministère des affaires étrangères et de la coopération. En Australie, la Division des politiques relatives aux droits de l'homme du Département de l'Attorney général est chargée de mettre en œuvre un éventail complet d'activités dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme. En Suède, deux organes publics sont chargés de promouvoir la sensibilisation aux droits de l'homme: le Médiateur pour la lutte contre la discrimination et le Forum de l'histoire vivante. En Suisse, les principales institutions soutenues par le Gouvernement sont: le Service de lutte contre le racisme et la Fondation Éducation et Développement². Dans d'autres pays, les initiatives menées dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme sont coordonnées par différentes divisions au sein du Ministère de l'éducation: le Bureau du Sous-Secrétaire aux normes relatives à l'équité et à l'éducation en Argentine, la Division générale du développement éducatif en Géorgie et le Comité de suivi du Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme, sis au Bureau de la coopération internationale, en Thaïlande.

9. La première recommandation formulée dans le plan d'action du Programme mondial portait sur l'examen de la situation dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme, notamment par le biais d'une étude nationale initiale. En 2011, la Commission irlandaise des droits de l'homme a réalisé une étude détaillée pour obtenir une vue d'ensemble de l'éducation aux droits de l'homme en Irlande en vue de l'élaboration d'un plan d'action national dans ce domaine³. En Slovénie, un groupe de travail gouvernemental, composé de représentants des ministères respectivement responsables de l'enseignement supérieur, du secteur public et des affaires étrangères, a été chargé de procéder à une cartographie des initiatives en cours et des lacunes existantes, et d'élaborer un plan de mise en œuvre en définissant les mesures susceptibles d'être prises pour améliorer l'éducation aux droits de l'homme dans les domaines d'intervention retenus pour la deuxième phase.

¹ Voir www2.ohchr.org/english/issues/education/training/programme/secondphase/nationalinitiatives.htm.

² Voir www.globaleducation.ch.

³ Voir www.ihrc.ie/publications/list/human-rights-education-in-ireland-an-overview.

10. Au Sénégal, l'Institut national d'étude et d'action pour le développement de l'éducation, qui relève du Ministère de l'éducation, a indiqué qu'une étude avait été réalisée en 2005 sur la situation de l'éducation aux droits de l'homme dans les systèmes éducatifs formel et informel. Depuis 2008, des mesures ont été prises pour élaborer et piloter un plan d'action destiné à intégrer l'éducation aux droits de l'homme, avec les outils didactiques correspondants, dans les programmes scolaires sénégalais, pour les secteurs formel et non formel de l'éducation, ainsi que pour former les acteurs du système éducatif et mettre en place un dispositif d'évaluation. En Suisse, le réseau universitaire a été chargé de dresser un état des lieux à l'échelon national. Au Kirghizistan, une étude sur l'éducation aux droits de l'homme doit être réalisée pour permettre d'élaborer de nouvelles dispositions législatives et de définir les mesures à prendre dans ce domaine.

11. Peu d'États ont dit s'être dotés de stratégies ou de plans d'action généraux en faveur de l'éducation aux droits de l'homme, souvent élaborés dans le cadre d'actions concertées. Par exemple, le Ministère arménien de l'éducation et des sciences a élaboré, avec le concours du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), un Plan d'action national dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme (2012-2015), qui présente de manière détaillée les activités à mettre en œuvre à l'intention des enseignants et des élèves. En Colombie, après le lancement, en 2009, du Plan national en faveur de l'éducation aux droits de l'homme, élaboré avec l'appui du HCDH, un décret a officiellement organisé les structures nécessaires pour le mettre en œuvre. Le Plan a été publié et diffusé auprès des institutions publiques, des fonctionnaires, des établissements universitaires et des organismes de la société civile⁴. Malte s'est dotée de plans d'action contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, ainsi que d'un plan d'action pour la promotion de l'éducation pour tous. Au Japon, le plan-cadre pour l'éducation et la sensibilisation aux droits de l'homme, modifié en 2011, prévoit notamment la formation des agents de la fonction publique dans ce domaine.

12. En Australie, l'éducation aux droits de l'homme est au cœur même du système de protection des droits de l'homme mis en place par le Département de l'Attorney général en 2010⁵. L'objectif de ce système est d'instaurer une culture de respect des droits de l'homme, en tant que responsabilité incombant à tous les Australiens. Au Soudan, le Conseil consultatif pour les droits de l'homme, qui relève du Ministère de la justice, a entrepris d'élaborer une stratégie nationale d'éducation aux droits de l'homme. L'Espagne a mentionné son Plan stratégique de citoyenneté et d'intégration pour 2011-2014. Quant à la Suisse, son plan national pour l'éducation au développement durable (2007-2014)⁶, axé sur la formation des enseignants, porte notamment sur la question des droits de l'homme; il bénéficie de l'appui de la Conférence suisse des rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques.

13. La Commission nationale des droits de l'homme du Nigéria compte un service d'éducation aux droits de l'homme chargé d'assurer la concertation avec les différents ministères, départements, entités et organismes de la société civile dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national d'action pour la promotion et la protection des droits de l'homme au Nigéria. Ce service mène également des activités de sensibilisation et de formation à l'intention, notamment, des élèves et des enseignants de tous les niveaux, de l'armée, des fonctionnaires, des législateurs, du secteur privé, des employés du secteur pétrolier et des industries extractives, des professionnels de la santé et des jeunes.

⁴ Le plan peut être consulté sur www2.ohchr.org/english/issues/education/training/programme/secondphase/nationalinitiatives.htm.

⁵ Voir www.ag.gov.au/humanrightsframework.

⁶ Voir www.edk.ch/dyn/12097.php.

14. En janvier 2012, la Commission nationale des droits de l'homme de la République de Corée a recommandé au Ministère de la justice d'incorporer les mesures indiquées dans le plan d'action du Programme mondial dans le Plan d'action national pour les droits de l'homme, qui jette les fondements de la politique nationale relative aux droits de l'homme pour la période 2012-2016. Dans le cadre de son propre plan triennal de promotion des droits de l'homme pour la période 2012-2014, la Commission entend renforcer l'éducation aux droits de l'homme de certains groupes cibles, revoir les programmes scolaires, standardiser les méthodes d'enseignement et exploiter les médias grand public.

B. Enseignement supérieur

15. Plusieurs pays, dont la Fédération de Russie, la France, la Nouvelle-Zélande, la République tchèque et la Slovénie, ont rappelé la liberté d'enseignement dont jouissaient leurs établissements d'enseignement supérieur. Le Ministère espagnol de l'éducation, de la culture et des sports procède actuellement à une cartographie du système universitaire espagnol afin de définir des domaines d'intervention. En vertu de la législation espagnole, l'élaboration de nouveaux programmes éducatifs repose sur le principe que le respect et la promotion des droits de l'homme doivent être encouragés dans toute activité professionnelle.

16. Les droits de l'homme sont enseignés en tant que matière à part entière ou dans le cadre de l'enseignement d'autres matières, en particulier du droit (par exemple, en Azerbaïdjan, en France, en Irlande, au Japon, à Maurice, en République de Moldova, au Soudan et en Suisse), des sciences politiques (par exemple, dans les instituts d'études politiques en France), des relations internationales (en Azerbaïdjan et en Suisse) et du développement durable (en Suisse), mais aussi des lettres et sciences humaines (au Japon), ainsi que dans les instituts supérieurs d'enseignement technique (en Roumanie). En Allemagne, les droits de l'homme sont enseignés en sciences sociales, en sciences humaines, en philosophie, en théologie et en sciences de la santé. Dans les établissements d'enseignement de Géorgie, la protection des droits de l'homme et l'éducation civique sont abordées dans différentes matières. Dans les établissements d'enseignement supérieur russes, les enseignants inculquent aux élèves l'obligation de respecter les droits de l'homme dans leur vie professionnelle. Le Ministère de l'éducation de la République de Moldova a demandé aux établissements d'enseignement supérieur de proposer un cours-cadre facultatif sur les droits de l'homme, dans le cadre du volet «sciences sociales et humaines» de leurs programmes. Des activités annexes sont également organisées, en collaboration avec la société civile, dans le domaine des droits de l'homme.

17. Diverses universités australiennes mènent des recherches dans le domaine des droits de l'homme et dispensent une formation aux droits de l'homme à l'intention des jeunes diplômés – notamment le Centre australien d'enseignement des droits de l'homme du Royal Melbourne Institute of Technology et le Centre d'enseignement aux droits de l'homme de la Curtin University of Technology. En Suisse, des établissements d'enseignement supérieur délivrent des masters ou des doctorats en droits de l'homme; c'est le cas, par exemple, de l'Institut de hautes études internationales et du développement, de l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève et du Competence Center for Human Rights de l'Université de Zurich. En Espagne, des masters de droits de l'homme sont proposés notamment à l'Université de Grenade (master de culture de la paix, conflits, éducation et droits de l'homme). Une chaire des droits de l'homme a été créée à l'Université d'Oran, en Algérie. En Allemagne, certaines universités comptent des départements spécialisés dans l'enseignement des droits de l'homme: il existe ainsi à l'Université Otto von Guericke de Magdebourg une chaire UNESCO en éducation des droits de l'homme, et à l'Université Friedrich-Alexander d'Erlangen-Nuremberg une chaire des droits de l'homme et des politiques des droits de l'homme. En plus de

l'enseignement formel, des séminaires sont souvent organisés sur des thèmes relatifs aux droits de l'homme et sur la théorie et la pratique de l'enseignement des droits de l'homme. Les établissements d'enseignement supérieur d'Allemagne participent en outre à des concours de droit au niveau international et mènent des recherches dans le domaine des droits de l'homme. Plusieurs d'entre eux ont également adhéré au Pacte mondial.

18. En Russie, de nombreux établissements d'enseignement supérieur comptent des départements des droits de l'homme, notamment l'Université pédagogique d'État de Moscou et l'Institut d'État des relations internationales de Moscou, qui relève du Ministère des affaires étrangères. L'Université pédagogique d'État de Perm et l'Académie de formation et de développement continu des professionnels de l'enseignement proposent des cours et des séminaires sur la théorie et les méthodes d'enseignement des droits de l'homme à l'école; des cours semblables sont également dispensés dans d'autres régions du pays. En 2009, le HCDH a apporté son concours à la création d'un mastère international en droits de l'homme par un groupe d'universités russes, avec l'aide d'un centre de ressources interinstitutionnel, à l'Université russe de l'amitié des peuples.

19. Peu de pays ont indiqué avoir adopté une politique particulière relative à l'éducation aux droits de l'homme dans l'enseignement supérieur, mais plusieurs ont mentionné l'adoption de dispositions en faveur de la protection des droits au sein des universités. La loi relative à l'enseignement supérieur adoptée en 2010 par l'Équateur garantit le droit de tous à l'enseignement supérieur sans discrimination. En Australie, des mesures ont été prises pour protéger les droits du personnel et des élèves, nationaux et internationaux: on peut notamment citer la loi de 2003 relative au soutien à l'enseignement supérieur, la loi de 2011 portant création de l'Agence de contrôle de la qualité et de réglementation de l'enseignement tertiaire (Quality and Standards Agency) et la loi de 2000 relative aux services d'éducation à l'intention des étudiants étrangers. Le Code d'éthique universitaire de l'Université du Monténégro définit les règles à appliquer pour la protection des droits de l'homme. Conformément à la Loi fondamentale de la République fédérale d'Allemagne et à d'autres dispositions, les établissements d'enseignement supérieur s'engagent à respecter les droits de l'homme et à garantir la liberté d'enseignement, d'apprentissage et de recherche, dans le respect des principes de la démocratie.

20. Les institutions nationales de défense des droits de l'homme contribuent également à promouvoir l'éducation aux droits de l'homme dans l'enseignement supérieur. La Commission nationale djiboutienne des droits de l'homme a apporté son concours à la création d'une cellule des droits de l'homme à l'Université de Djibouti. La Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme de l'Algérie et le Bureau du Procureur aux droits de l'homme du Guatemala collaborent avec des universités pour organiser des conférences et ateliers et soutiennent l'enseignement des droits de l'homme. Le Bureau du Procureur a également conclu un accord de partenariat avec l'Université de San Carlos en vue d'accueillir des stagiaires. En Malaisie, la Commission nationale des droits de l'homme a organisé des programmes de sensibilisation aux droits de l'homme à l'intention des élèves malaisiens des écoles polytechniques et des universités publiques, notamment de l'Université nationale de Malaisie. En République de Corée, la Commission nationale des droits de l'homme a mis sur pied une équipe locale de spécialistes affectés dans différentes universités à travers le pays, et 10 universités ont désormais leur propre département de recherche sur les droits de l'homme. Les droits de l'homme sont de plus en plus souvent enseignés dans le cadre de la formation des enseignants, des avocats et des assistants sociaux. Des colloques internationaux, des tables rondes et des séminaires sur les droits de l'homme ont également été organisés dans différentes universités de la République de Corée.

C. Enseignants et éducateurs

21. Dans certains pays, des dispositions législatives et réglementaires spécifiques régissent la formation aux droits de l'homme des enseignants. En Suède, conformément à la loi de 2009 relative à l'éducation et au programme scolaire national, toute personne travaillant en milieu scolaire est tenue de promouvoir le respect des droits de l'homme. En France, la formation initiale des enseignants est régie par un arrêté qui intègre les valeurs des droits de l'homme et détaille les compétences professionnelles exigibles des enseignants en tant que fonctionnaires de l'État agissant de façon éthique et responsable et promouvant l'égalité et la non-discrimination. En Slovénie, tous les enseignants reçoivent une formation aux droits de l'homme avant d'obtenir leur permis d'enseigner, et les candidats aux fonctions de chef d'établissement sont tenus de suivre des cours sur l'enseignement des droits de l'homme. Le Ministère de l'éducation, des sciences et de la technologie de la République de Corée a inclus l'éducation aux droits de l'homme dans les programmes de qualification standard révisés à suivre pour pouvoir occuper les fonctions d'enseignant, de chef d'établissement ou de chef d'établissement adjoint. Le Ministère encourage également les bureaux municipaux de l'éducation à concevoir leurs propres programmes d'enseignement des droits de l'homme à l'intention du personnel d'enseignement des établissements de leur ressort. Au Japon, des formations spécialisées et techniques sont proposées dans le domaine de l'éducation sociale, notamment des droits de l'homme, à l'intention des professionnels de l'éducation sociale, notamment des bibliothécaires, conformément à la loi relative à l'éducation sociale.

22. Les formations en cours d'emploi comportant un volet consacré aux droits de l'homme sont généralement facultatives en France et en Slovénie. À Monaco, dans le cadre de ces formations, les enseignants sont encouragés à employer des méthodes d'enseignement participatives. En Estonie, les matières relatives aux droits de l'homme sont prioritaires dans le cadre des formations professionnelles et des formations en cours d'emploi dispensées aux enseignants. En 2011, l'Institut des sciences de l'éducation de la République de Moldova a entrepris de réviser tous les programmes de formation en cours d'emploi de façon à y intégrer l'enseignement des droits de l'homme, en accordant une attention particulière au personnel d'enseignement chargé de s'occuper des enfants ayant des besoins spéciaux en matière d'éducation. Des formations à distance sont prévues pour 2012, notamment dans les domaines de l'égalité des sexes et des droits de l'enfant. Au Soudan, le Ministère de l'éducation forme les enseignants et les éducateurs aux questions relatives aux droits de l'homme, comme les droits de l'enfant et les châtiments corporels. En Italie, le Ministre de l'éducation, de l'université et de la recherche et le Ministre de l'égalité des chances ont adressé un document conjoint à tous les établissements scolaires d'Italie pour sensibiliser les enseignants et les chefs d'établissement à la diversité sexuelle.

23. Le Ministère jordanien de l'éducation a indiqué que l'éducation aux droits de l'homme avait été intégrée au programme de formation des employés du secteur de l'enseignement et qu'un cours avait été organisé en 2010 à Amman pour définir le concept d'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté dans le contexte jordanien, promouvoir l'enseignement de ces matières dans les établissements scolaires et donner les moyens aux participants d'incorporer ces concepts dans les programmes. En Azerbaïdjan, 998 enseignants ont participé à des programmes de formation à l'enseignement des compétences pratiques au cours de l'année universitaire 2009/10. Divers matériels d'enseignement et outils méthodologiques ont été mis au point, notamment un manuel pour les enseignants et un guide sur la traite des êtres humains à l'intention des élèves.

24. Des activités et des projets de formation sont souvent mis au point en collaboration avec des entités nationales ou internationales. En Équateur, par exemple, la Direction nationale du développement professionnel, qui relève du Ministère de l'éducation, collabore avec la Fundación Esquel, une organisation non gouvernementale. En Géorgie, le

Ministère de l'éducation et des sciences met en œuvre des projets en collaboration, notamment, avec l'Agence des États-Unis pour le développement international (United Nation Agency for International Development); dans le cadre de ces projets, quatre manuels d'éducation civique ont été rédigés à l'intention des élèves et des enseignants et un programme de formation a été mis en place dans l'ensemble du pays, à l'intention des professeurs d'éducation civique. Le Bureau des services éducatifs du Monténégro a organisé des séminaires pour les écoles primaires et secondaires sur la négligence et les maltraitements dont sont victimes les enfants et les jeunes. Le Ministère de l'éducation et des sports a mis en œuvre, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) Monténégro, un projet de lutte contre la violence en milieu scolaire, axé notamment sur la formation de mentors.

25. Plusieurs institutions nationales de défense des droits de l'homme ont indiqué qu'elles dispensaient des formations aux enseignants, parfois en collaboration avec les ministères compétents. L'Institut estonien des droits de l'homme met en place des formations en cours d'emploi avec l'appui du Ministère de l'éducation et de la recherche. L'Institut roumain des droits de l'homme collabore avec le Ministère de l'éducation, de la recherche, de la jeunesse et des sports, pour organiser des formations aux droits de l'homme à l'intention tant des enseignants/éducateurs que des élèves. Tous les deux ans, ils organisent un concours national de créativité didactique axé, entre autres, sur l'élaboration de nouveaux matériels de formation aux droits de l'homme destinés à l'enseignement secondaire. En République de Corée, la Commission nationale des droits de l'homme a créé trois programmes d'autoformation en ligne sur les droits de l'homme, à l'intention des enseignants. Le Bureau du Procureur aux droits de l'homme du Guatemala a mis au point, pour le Ministère de l'éducation, des modules d'apprentissage sur les méthodes d'enseignement des droits de l'homme dans les écoles primaires et élaboré des formations certifiantes à l'intention des enseignants. Il promeut également des formations spécialisées dispensées aux enseignants dans le domaine de la méthodologie de l'enseignement et des droits de l'homme. La Commission nationale des droits de l'homme de Djibouti a mentionné la création d'un réseau de pairs-éducateurs aux droits de l'homme, qui devrait permettre de renforcer les capacités du corps enseignant en le sensibilisant aux droits de l'homme et à des méthodes pédagogiques appropriées.

26. L'éducation des éducateurs aux droits de l'homme ne se limite pas à la formation pédagogique. En Bulgarie, depuis 2003, des concours nationaux d'enseignants sont organisés tous les deux ans pour déterminer les meilleures pratiques d'enseignement dans le domaine de l'éducation civique. En Allemagne, l'Institut des droits de l'homme et l'Université libre de Berlin collaborent en vue de professionnaliser l'éducation aux droits de l'homme, en particulier dans les secteurs de l'enfance, de la jeunesse, de l'assistance sociale ou de l'éducation sociale. Dans les universités allemandes de sciences appliquées, qui forment les assistants sociaux et les professionnels de la protection de l'enfance et de la jeunesse, l'éducation interculturelle, la tolérance et l'éducation à la non-discrimination font partie intégrante du programme d'enseignement. À Berlin, trois universités de sciences appliquées proposent en partenariat un master de service social, en tant que profession liée aux droits de l'homme.

D. Fonctionnaires

27. Dans de nombreux pays, la formation des fonctionnaires comporte un volet consacré au droit international des droits de l'homme, parfois obligatoire (notamment en République de Corée et en Suède). En Slovaquie, les principes fondamentaux des droits de l'homme sont systématiquement enseignés dans le cadre de la formation obligatoire dispensée à tous les fonctionnaires, à leur prise de fonctions, ainsi qu'aux hauts responsables de l'administration publique. Certaines institutions sont spécialement chargées de la formation aux droits de

l'homme des employés de l'État, par exemple l'Institut central de formation des fonctionnaires, l'Institut de recherche et de formation judiciaires et l'Institut de formation statistique (République de Corée). En Azerbaïdjan, la Commission de la fonction publique, sous l'autorité du Président de la République, est chargée de la formation professionnelle des agents des services centraux et locaux de l'État en ce qui concerne les règles de déontologie et leurs droits et leurs devoirs en tant que fonctionnaires. À Maurice, les cadres des Citizens Advice Bureaux ont également suivi une formation aux droits de l'homme.

28. Certains États ont mentionné des politiques connexes. En République de Corée, par exemple, le Ministère de l'administration publique et de la sécurité a inclus l'enseignement des droits de l'homme dans la formation obligatoire dispensée aux fonctionnaires lorsqu'il a établi les directives applicables à cet égard pour la période 2010-2011. Le Ministère suédois des affaires étrangères a indiqué que des mesures avaient été prises pour renforcer la formation aux droits de l'homme des fonctionnaires dans le cadre des deux plans d'action nationaux pour les droits de l'homme. Au Japon, les ministères et organismes compétents sont tenus d'assurer la formation des fonctionnaires, conformément au plan-cadre de 2002 pour l'éducation et la sensibilisation aux droits de l'homme, modifié en 2011 par la loi sur la promotion de l'éducation et de la sensibilisation aux droits de l'homme. L'Administration nationale du personnel propose un programme d'éducation aux droits de l'homme dans le cadre de différentes formations destinées aux fonctionnaires nationaux et demande à chaque ministère et organisme d'améliorer sa formation dans le domaine des droits de l'homme. De même que le Collège de l'autonomie locale, le Ministère des affaires étrangères organise des séminaires et des conférences sur les droits de l'homme à l'intention des fonctionnaires nouvellement recrutés et des fonctionnaires déjà en poste.

29. En Australie, le Programme d'enseignement des droits de l'homme dans le secteur public vise à permettre aux responsables de ce secteur de comprendre les obligations relatives aux droits de l'homme, à renforcer leur aptitude à concevoir des politiques, des programmes et des dispositions législatives compatibles avec les droits de l'homme et à guider les décideurs administratifs en ce qui concerne les questions pertinentes relatives aux droits de l'homme. Sept cent six agents de 35 départements du secteur public australien ont suivi le programme de formation générale aux droits de l'homme de 2011 organisé à leur intention en partenariat avec le Centre australien d'éducation aux droits de l'homme et le Royal Melbourne Institute of Technology. Un module d'apprentissage des droits de l'homme en ligne sera mis à la disposition de 200 000 fonctionnaires dans l'ensemble de l'Australie. Ce programme propose différentes ressources dont un guide des droits de l'homme à l'intention des fonctionnaires australiens et des fiches thématiques sur les droits de l'homme⁷. En Roumanie, l'Agence nationale des fonctionnaires a assuré la formation aux principes de non-discrimination et d'égalité des chances de 12 493 fonctionnaires. En Équateur, l'Institut national de l'enseignement supérieur, en collaboration avec le Ministère de la justice, des droits de l'homme et du culte, a organisé un cours d'initiation aux droits de l'homme, qui a été suivi par 30 fonctionnaires de plusieurs institutions publiques, dont les forces armées.

30. En Croatie, les programmes universitaires spécialisés destinés aux fonctionnaires et agents publics comportent désormais une formation aux droits de l'homme. En Suisse, le Département fédéral des affaires étrangères propose un cours sur les droits de l'homme d'une durée de deux jours au personnel et aux stagiaires de l'administration fédérale. Une formation intensive de deux semaines aux droits de l'homme et à la problématique hommes-femmes fait partie intégrante de l'instruction donnée au personnel du Pool d'experts suisses pour la promotion civile de la paix que la Suisse met à disposition des missions internationales de paix.

⁷ Voir www.ag.gov.au/humanrightseducation.

31. La formation professionnelle générale dispensée chaque année par le Service de gestion des ressources humaines du Gouvernement serbe à l'intention des agents de l'administration et de la fonction publiques permet aux participants de se familiariser avec les notions d'égalité des chances pour tous et d'égalité des sexes, avec les lois relatives à la fonction publique et à l'interdiction de la discrimination et avec le Code de déontologie des fonctionnaires. Avec le concours de l'UNICEF, le Ministère de la santé a amélioré la formation du personnel médical chargé de s'occuper des enfants et des familles dans les établissements de santé et s'efforce de protéger les enfants des maltraitances et de la négligence. La Banque mondiale a en outre soutenu un projet de formation du personnel médical aux droits des patients.

32. En France, la Charte pour la promotion de l'égalité dans la fonction publique (2008) consacre les valeurs qui guident l'action des agents de la fonction publique: égalité, laïcité, neutralité, impartialité et non-discrimination. En 2011, l'ensemble des ministères ont été sensibilisés à l'égalité professionnelle homme/femme dans la fonction publique. Pour 2012, les thématiques de formation en cours d'emploi sont: la place des valeurs dans la fonction publique, les droits et les obligations des fonctionnaires, la déontologie et les principes de neutralité et de non-discrimination. En ce qui concerne les fonctionnaires locaux, la France a indiqué que la Commission nationale française pour l'UNESCO coordonnait le réseau français de la Coalition internationale des villes contre le racisme. Au Japon, le Ministère de la justice organise des séminaires de formation des cadres sur les droits de l'homme à l'intention des responsables participant aux activités de sensibilisation menées dans ce domaine dans les préfectures et les municipalités. La Suède a publié un manuel sur les droits de l'homme dans le cadre des activités des municipalités. En Serbie, le Ministère des droits de l'homme et des minorités, de l'administration publique et de l'autonomie locale forme les agents des collectivités locales aux normes internationales relatives à la protection des droits des minorités.

33. Plusieurs institutions nationales de défense des droits de l'homme ont fait état d'activités de formation à l'intention des fonctionnaires. Ainsi, depuis 2010, la Commission irlandaise des droits de l'homme a formé quelque 400 responsables dans le cadre de son Projet d'éducation et de formation aux droits de l'homme des agents de la fonction publique et du service public. Elle a publié et distribué 7 000 exemplaires de son guide de référence sur les droits de l'homme à l'intention des agents de la fonction publique et du service public; elle a également créé un site Web de formation où différentes sources de données relatives aux droits de l'homme peuvent être consultées⁸, une vidéo d'apprentissage en ligne sur les droits de l'homme à l'intention des agents de la fonction publique et du service public ainsi que d'autres supports de formation. Les informations sont communiquées sans formalisme juridique et les sessions de formation sont axées sur des groupes de discussion, des activités liées aux droits de l'homme, des études de cas et des exercices pratiques.

34. L'Institut roumain des droits de l'homme dispense des cours de formation aux droits de l'homme et à l'administration de la justice à l'intention du personnel du Ministère de l'administration et de l'intérieur. Le Bureau du Procureur aux droits de l'homme du Guatemala propose aux fonctionnaires des cours de formation aux droits de l'homme et aux fonctions de direction. Le Bureau du Médiateur de Panama organise des ateliers et de brèves formations, ou des programmes plus longs et certifiants, sur des thèmes tels que l'éthique et les valeurs démocratiques, les mécanismes de protection des droits de l'homme, le droit à la santé et le recours à la force, à l'intention des fonctionnaires et des responsables de l'application des lois. La Commission nationale des droits de l'homme de Djibouti participe à la formation des fonctionnaires de plusieurs ministères. Quant à la Commission

⁸ Voir www.ihrc.ie/training.

nationale des droits de l'homme de la République de Corée, elle a mis au point six programmes éducatifs en ligne sur les droits de l'homme, à l'intention des fonctionnaires.

E. Responsables de l'application des lois

35. Plusieurs pays ont donné des renseignements sur les politiques, directives et cadre d'action relatifs à la formation aux droits de l'homme des responsables de l'application des lois et indiqué quelles institutions mènent les activités de formation. Ainsi, la Constitution de l'Équateur énonce que, pour être aptes à exercer leurs fonctions, les agents de la Police nationale doivent recevoir une formation sur la démocratie et les droits de l'homme, laquelle est dispensée par des éducateurs dans les 24 provinces du pays. Les principes des droits de l'homme sont inscrits dans le Code de conduite de la Police fédérale australienne et repris dans les cours qui sont dispensés à ses membres. En République tchèque, le système d'enseignement de la police s'appuie sur la stratégie de 2001 relative à la formation obligatoire tout au long de la vie du personnel de la police et du Ministère de l'intérieur, notamment dans le domaine des droits de l'homme, dont la mise en œuvre est assurée par le Centre des droits de l'homme et de déontologie du Collège de la police, en coopération avec des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et avec l'Académie de police.

36. En Suisse, il faut réussir un examen sur les droits de l'homme et l'éthique pour pouvoir devenir agent de police. L'Institut suisse de police élabore un manuel de référence sur le thème des droits de l'homme et de l'éthique professionnelle, pour l'examen professionnel fédéral de policier. Un module de formation sur la compétence interculturelle et la diversité a été mis en place aux échelons des cantons et des villes. En France, la formation initiale des policiers et des gendarmes comprend un module sur la déontologie, les droits fondamentaux et les techniques de communication. La formation continue, en particulier dans le cadre de la préparation à l'examen professionnel d'accès au grade de brigadier de police, comprend également des cours sur les droits de l'homme.

37. En Allemagne, les agents des forces de l'ordre reçoivent une formation continue dont fait partie intégrante le droit international des droits de l'homme, en particulier le Code de conduite pour les responsables de l'application des lois. Le Ministère japonais de la justice a inscrit la protection des droits de l'homme et les questions liées à la traite des êtres humains dans les programmes de formation des agents du Bureau de l'immigration. Le principal pilier des codes de déontologie de base de la police japonaise est le respect des droits de l'homme. Les nouvelles recrues de la police participent à des conférences sur ces questions.

38. À Maurice, les droits de l'homme jouent un rôle capital dans la formation des agents de police et des agents pénitentiaires. À Monaco, la formation des recrues de l'école de police comprend des cours sur le respect des droits de l'homme et de l'intégrité physique des êtres humains en toutes circonstances. Au Liban, la section des droits de l'homme du Ministère de l'intérieur et des municipalités a pour mission de prévenir la commission de violations des droits de l'homme par les Forces de sécurité intérieure et de les sensibiliser aux principes relatifs aux droits de l'homme dans le cadre de leur formation. Récemment, un groupe de travail a rédigé un code de conduite pour les Forces de sécurité intérieure avec l'aide du Haut-Commissariat aux droits de l'homme.

39. Le Département des droits de l'homme de la Police nationale chilienne a été créé en 2011 pour promouvoir les normes internationales au sein de la police. Depuis 2012, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) aide la police à incorporer dans les programmes de formation les normes internationales des droits de l'homme telles qu'elles s'appliquent aux procédures policières, notamment dans le cadre de la formation de formateurs. Le programme de perfectionnement professionnel approfondi de la police

équatorienne est dispensé par 126 éducateurs aux droits de l'homme du Département des droits de l'homme de la Direction nationale de l'enseignement de la Police nationale. Ce programme, qui est suivi par l'ensemble des unités de police, permet de former 600 agents par semaine.

40. En 2003, la République de Corée a inscrit les droits de l'homme dans les programmes de formation continue du Service national de la police et du Ministère de la justice. En Estonie, l'École des sciences de la sécurité a inclus les droits de l'homme parmi les enseignements suivis par les gardiens de prison, les gardes frontière et les policiers. En Algérie, l'Académie de la police dispense un enseignement sur les droits de l'homme aux agents de la Direction de la sûreté nationale et de la gendarmerie nationale.

41. En Serbie, un centre de formation créé au sein du Ministère de la justice organise régulièrement des programmes d'enseignement des droits de l'homme, qui sont suivis par les employés des services de sécurité et les agents judiciaires et qui ont été élargis à la formation de formateurs et de cadres des établissements et départements pénitentiaires. Le Centre de formation spécialisée et de perfectionnement professionnel du Ministère de l'intérieur a organisé des séminaires sur la prévention du harcèlement au travail. Les agents de police doivent suivre une formation obligatoire sur le traitement des mineurs. En coopération avec des organismes des Nations Unies, le Ministère de l'intérieur a également organisé des programmes d'enseignement sur la traite des êtres humains. Au Soudan, le Département de la formation du Ministère de la justice et le Conseil consultatif pour les droits de l'homme dispensent une formation sur l'administration de la justice aux agents de police et de sécurité, entre autres. Le droit des droits de l'homme fait partie des enseignements dispensés dans les écoles de police et de sécurité.

42. Il ressort des informations reçues que les thèmes généralement traités dans le cadre de la formation initiale et en cours d'emploi sont les droits de l'homme dans les procédures policières, le droit international et le droit régional des droits de l'homme en vigueur, le recours à la force et l'utilisation des armes à feu, les règles relatives à la détention et au traitement des prisonniers, la torture, la non-discrimination, la traite, la déontologie et les compétences interculturelles. En Croatie, l'école de police a inscrit un cours sur les forces de police et les droits de l'homme parmi les cours obligatoires. En Azerbaïdjan et en Slovaquie, les droits de l'homme constituent une matière à part entière dans le programme d'étude des écoles de police. En Azerbaïdjan, des matériels pédagogiques sur la police et les droits de l'homme ont été élaborés avec l'aide du Haut-Commissariat aux droits de l'homme par le corps enseignant de l'école de police. En Bulgarie, l'école du Ministère de l'intérieur a inscrit les droits de l'homme dans les programmes de formation initiale et en cours d'emploi du personnel. Tous les fonctionnaires du Ministère de l'intérieur détenteurs d'un permis de port d'arme sont tenus de suivre une formation aux droits de l'homme. Le personnel du ministère peut également suivre un cours d'enseignement à distance sur les rapports entre la police et la société.

43. D'après la Direction colombienne pour les droits de l'homme et le droit international humanitaire, le dispositif éducatif de la Police nationale a pour objectif de construire une culture du respect des droits de l'homme, lesquels sont intégrés aux programmes de formation des forces de police. Dans le cadre de l'apprentissage en ligne, les policiers suivent un cours sur les droits de l'homme et une formation certifiante sur la pédagogie de l'enseignement des droits de l'homme. En Australie, la formation de tous les agents de police avant leur déploiement dans des missions à l'étranger comprend une éducation aux droits de l'homme qui correspond aux modules d'apprentissage en ligne de l'Organisation des Nations Unies.

44. Les institutions nationales des droits de l'homme promeuvent activement la formation aux droits de l'homme des responsables de l'application des lois. Ainsi, le Bureau du Procureur aux droits de l'homme du Guatemala propose des cours à l'école de

police et participe à l'organisation d'ateliers dans les postes de police et à la mise en place de cours que doivent suivre les agents de police pour obtenir une promotion. En Algérie, la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme a créé une sous-commission permanente chargée de mener des actions d'information du public et de formation, notamment des agents responsables de l'application des lois. La Commission néo-zélandaise des droits de l'homme a incorporé les droits de l'homme aux activités de formation initiale, de formation continue et d'évaluation des compétences de la Police nationale. En 2010 et en 2011, la Commission malaisienne des droits de l'homme a organisé des ateliers de sensibilisation des agents de police, des agents pénitentiaires et des fonctionnaires de l'immigration. En 2011, le Service du Défenseur du peuple du Panama a dispensé une formation aux droits de l'homme à 1 933 personnes, dont des responsables de l'application des lois, des membres du personnel pénitentiaire et des fonctionnaires. Au Nigéria, la Commission des droits de l'homme a organisé des ateliers sur les droits de l'homme afin que les agents de police et les agents pénitentiaires respectent davantage les normes relatives aux droits de l'homme dans l'exercice de leurs fonctions. Elle a également contribué à l'intégration des droits de l'homme dans les programmes de formation des agents chargés de l'application des lois, à l'intention desquels elle a élaboré un manuel de formation sur les droits des femmes et des enfants.

45. La Commission nationale des droits de l'homme de la République de Corée a publié des documents sur les droits de l'homme, notamment des guides destinés aux agents de police et aux agents pénitentiaires. Depuis 2011, elle a organisé 89 cours spéciaux sur les droits de l'homme, qui ont été suivis par plus de 8 000 agents de police, et dispensé 24 cours spéciaux à l'Académie coréenne de formation de la police judiciaire, à l'Institut de formation de la police et à l'Université nationale coréenne de la Police. La Commission a également distribué aux agents responsables de l'application des lois des manuels sur les enquêtes et les droits de l'homme et sur la sécurité et les droits de l'homme. À Djibouti, la Commission nationale des droits de l'homme a élaboré deux guides juridiques sur la violence sexiste et organisé des cours destinés à la gendarmerie, à la police, aux militaires et au personnel pénitentiaire.

46. Dans certains pays, le personnel pénitentiaire est tenu de suivre une formation aux droits de l'homme. Ainsi, en Suisse, la formation de base des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire comprend des cours sur les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et les normes des droits de l'homme. À Monaco, des projets de directive définissent les devoirs et obligations des personnels pénitentiaires et la formation qu'ils doivent suivre, en s'appuyant sur les Règles pénitentiaires européennes. L'Institut d'enseignement des services pénitentiaires de la République tchèque dispense une formation qui tient compte des normes juridiques en vigueur. En Allemagne, les programmes de formation dispensés aux fonctionnaires de l'administration pénitentiaire et au personnel des établissements psychiatriques s'inspirent des normes applicables de l'Organisation des Nations Unies et du Conseil de l'Europe.

47. Le Service chilien des prisons a décrit les enseignements obligatoires sur les droits de l'homme que doivent suivre les futurs agents pénitentiaires. Ces enseignements portent notamment sur les dispositifs internationaux de protection des droits de l'homme applicables aux activités pénitentiaires. Le Service des prisons remanie actuellement les programmes de formation que suivent les agents pénitentiaires au Collège du Service des prisons en mettant davantage l'accent sur les droits des détenus. En France, l'École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP) dispense au personnel pénitentiaire une formation initiale qui vise à garantir le respect des droits de l'homme dans les établissements français. L'ENAP administre avec les Universités de Pau et de Bordeaux un *Master 2* sur le droit de l'exécution des peines et les droits de l'homme. L'ENAP et la Direction nationale de l'administration pénitentiaire coopèrent avec des partenaires internationaux dans le domaine de la formation des personnels pénitentiaires.

48. L'Institut de formation des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire de l'Académie estonienne des sciences de la sécurité offre une formation professionnelle supérieure en trois ans, des cursus techniques et une formation en cours d'emploi qui traitent tous des droits de l'homme. Une formation obligatoire aux droits de l'homme doit être suivie avant la prise de fonctions. Au Ministère de la justice, la Direction de l'administration pénitentiaire évalue la formation aux droits de l'homme dispensée par les institutions et en mesure les effets. Le Code de déontologie des fonctionnaires pénitentiaires comprend des normes relatives aux droits de l'homme. En Bulgarie, les fonctionnaires du Ministère de la justice dépendant de la Direction de l'exécution des peines suivent notamment des cours sur la prévention de la torture et le recours à la force. Au Japon, le personnel des établissements correctionnels doit assister à des conférences sur les droits de l'homme des détenus. En Algérie, le Ministère de la justice, qui chapeaute les établissements pénitentiaires, a développé un programme d'éducation aux droits de l'homme. La Commission malaisienne des droits de l'homme élabore actuellement, en concertation avec la Direction de l'administration pénitentiaire, un programme d'enseignement sur les droits de l'homme à l'intention des fonctionnaires pénitentiaires.

F. Personnel militaire

49. Plusieurs pays ont indiqué que les membres de leur personnel militaire recevaient une formation sur le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire. Les institutions dispensant une formation aux droits de l'homme sont, entre autres, l'Institut de la défense nationale en Estonie, l'Institut militaire au Soudan, l'Académie de la défense nationale du Ministère de la défense au Japon, l'Académie des forces de défense en Australie et l'Académie nationale d'études politiques et stratégiques au Chili. Au Liban, l'armée et la Direction générale de la sûreté publique ont également pris des mesures pour assurer une telle formation.

50. Le Ministère chilien de la défense nationale indique que l'armée, la marine et l'armée de l'air dispensent à leurs membres une formation comportant un volet sur les droits de l'homme. Il en va de même en Colombie et en République de Corée, où la formation aux droits de l'homme a été renforcée depuis l'adoption du règlement de 2008 sur l'enseignement des droits de l'homme dans les forces armées. Le Conseil pour l'enseignement des droits de l'homme dans l'armée tient chaque année des consultations sur les manuels et les cours destinés au Ministère coréen de la défense nationale. En Azerbaïdjan, des cours hebdomadaires sur le droit humanitaire sont dispensés aux membres des unités et formations militaires et dans des établissements d'enseignement spécialisés. Le Ministère arménien de la défense diffuse des informations sur les droits de l'homme dans l'ensemble de l'armée pour éliminer la discrimination raciale et la xénophobie.

51. En ce qui concerne les politiques de formation, l'armée tchèque a entrepris des activités de formation aux droits de l'homme conformément au projet «L'enseignement dans l'armée tchèque: conception et développement de l'enseignement militaire 2006-2011», qui énonce les principes relatifs à l'enseignement des droits de l'homme et les connaissances et compétences attendues à tous les niveaux. Un arrêté du Ministre de la défense de 2007 a prévu que la formation aux droits de l'homme devait être inscrite dans tous les documents de programmation relatifs à la formation dans l'armée. L'Université de la défense a ajouté la protection des droits de l'homme aux matières obligatoires (droit, sécurité et lois relatives à la défense nationale, et droit international humanitaire).

52. Le Ministère colombien des affaires étrangères a indiqué que la formation aux droits de l'homme figurait parmi les objectifs stratégiques définis par le Ministère de la défense nationale dans le cadre de la politique globale sur les droits de l'homme et le droit international humanitaire. En mai 2009, l'École des droits de l'homme et du droit

international humanitaire de l'armée colombienne a été créée afin de former les membres des forces armées et, dans certains cas, de la police. Plus de 100 000 militaires y ont suivi des cours de formation. En 2010 et en 2011, quelque 460 000 participants ont reçu une formation aux droits de l'homme au titre du programme correspondant, et 318 000 ont suivi des activités de formation hors programme.

53. Le Ministère serbe de la défense a dispensé à ses fonctionnaires et au personnel militaire des enseignements sur la sécurité nationale et les stratégies de défense, en mettant l'accent dans les deux cas sur le respect des droits de l'homme. Il a également organisé des cours sur la perspective de genre dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité et l'interdiction de la discrimination à l'égard des personnes lesbiennes, homosexuelles, bisexuelles et transgenres. À l'Académie militaire, une matière intitulée «droit à la défense et droit international humanitaire» traite notamment des questions relatives aux droits de l'homme. Les personnels militaires de la République tchèque, de la Roumanie, de la Slovaquie et de la Suisse sont sensibilisés aux questions relatives aux droits de l'homme avant d'être déployés dans des missions internationales de maintien de la paix. En Équateur, le Ministère de la défense et l'armée coordonnent leurs stratégies et politiques relatives aux droits de l'homme avec l'ONU et le CICR. Un programme de formation aux droits de l'homme est en cours d'élaboration.

54. Le Bureau du Procureur aux droits de l'homme du Guatemala et la Commission nationale des droits de l'homme de Djibouti font partie des institutions des droits de l'homme qui dispensent une formation aux droits de l'homme aux personnels militaires. En 2011, dans le cadre du «Mois des droits de l'homme» proclamé par le Médiateur de l'Azerbaïdjan, et sur la base des dispositions du Plan d'action national pour la protection des droits de l'homme, des séminaires sur le droit des droits de l'homme ont été organisés à l'intention du personnel du parquet militaire et du tribunal militaire.

55. Pour ce qui est des outils pédagogiques, l'armée suisse utilise un DVD interactif sur les droits de l'homme incluant des cas pratiques. En Arménie, un cours sur les droits de l'homme destiné au personnel militaire s'appuie sur un manuel relatif aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, dont un chapitre est consacré aux droits des minorités ethniques et linguistiques dans l'armée.

III. Activités menées au niveau international

A. Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

1. Coordination internationale du Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme

56. Pendant la période examinée, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) a assuré la coordination du Programme mondial. Après l'adoption du Plan d'action, il a participé à sa diffusion en menant des activités de vulgarisation, en octobre 2010, par l'intermédiaire de la liste de diffusion éducation du réseau Global Human Rights, qui est tenue à jour par Human Rights Education Associates, auprès de plus de 10 000 personnes et organisations participant à l'éducation aux droits de l'homme dans le monde. En septembre 2011, la Haut-Commissaire aux droits de l'homme a envoyé des lettres à tous les représentants permanents des États membres afin de les encourager à mettre en œuvre le Programme mondial à l'échelon national.

57. Le HCDH a dialogué activement avec de nombreux acteurs, dont les gouvernements, les organismes des Nations Unies, les organisations intergouvernementales et les organisations de la société civile, à qui il a fourni des informations, des publications,

des conseils et d'autres formes d'appui; il a aussi participé à des manifestations pertinentes à l'échelon international, dont différentes manifestations tenues en marge des sessions du Conseil des droits de l'homme et des réunions annuelles du Comité international de coordination des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme.

58. Le HCDH et l'UNESCO ont élaboré un fascicule contenant le plan d'action pour la deuxième phase du Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme accompagné d'une courte introduction dans laquelle les principaux éléments sont présentés. Ce fascicule sera publié en 2012 et diffusé par voie électronique, entre autres.

2. Partage de l'information, outils et ressources

59. Le HCDH a participé au partage d'informations sur les initiatives prises à divers niveaux dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme par de nombreuses initiatives, dont l'affichage d'une page consacrée à cette question sur son site Web⁹. Il a enrichi les pages Web du Programme mondial (en anglais, en espagnol et en français), qui donnent notamment des informations sur les initiatives nationales relatives à l'enseignement des droits de l'homme et présentent le texte des plans et stratégies nationaux.

60. Le HCDH a élaboré et diffusé des supports de formation dans le domaine des droits de l'homme et des méthodes fondées sur les bonnes pratiques¹⁰, dont le manuel intitulé *Evaluating Human Rights Training Activities: A Handbook for Human Rights Educators*, publié conjointement avec Equitas; un guide d'auto-évaluation à l'intention des gouvernements, sera publié conjointement avec l'UNESCO et portera sur l'éducation aux droits de l'homme dans le système scolaire. Le HCDH met actuellement à jour sa publication de 1999 intitulée *The Right to Human Rights Education*, dans laquelle il a rassemblé les dispositions relatives à l'éducation aux droits de l'homme adoptées par les gouvernements dans le cadre de différents mécanismes intergouvernementaux, qui doit servir d'outil de sensibilisation. En collaboration avec deux organisations non gouvernementales, il réalise également un film intitulé *A Path to Dignity: The Power of Human Rights Education*, illustrant les effets positifs de l'éducation aux droits de l'homme sur la vie des gens. En mai 2012, ce film était en postproduction; son lancement devrait intervenir en septembre 2012.

61. Le HCDH administre la Collection de matériels sur l'éducation et la formation dans le domaine des droits de l'homme, qui fait partie de sa bibliothèque et comprend plus de 3 100 documents provenant du monde entier. La base de données en ligne du HCDH sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme contient des informations concernant quelque 300 programmes de formation régulièrement mis à jour dans le monde entier et plus de 1 100 établissements de formation et d'enseignement¹¹. Le HCDH a continué d'axer ses activités d'éducation sur la Déclaration universelle des droits de l'homme; il possède une collection de plus de 350 éléments liés à la Déclaration (documents imprimés et sur support audiovisuel et matériels commémoratifs) et sa page Web donne accès à de nombreux documents, dont 384 traductions du texte dans des langues et dialectes nationaux et locaux.

⁹ Voir www2.ohchr.org/english/issues/education/training/index.htm.

¹⁰ À consulter sur: www.ohchr.org/EN/PublicationsResources/Pages/TrainingEducation.aspx.

¹¹ Voir <http://hrc.ohchr.org/hret/Intro.aspx?Lng=fr>.

3. Appui aux capacités nationales et aux initiatives de la société civile

62. Les services du HCDH au siège et ses présences sur le terrain appuient régulièrement les capacités nationales en matière d'éducation et de formation aux droits de l'homme en fournissant des avis d'experts et des conseils d'ordre méthodologique, et en organisant des cours, des ateliers et d'autres manifestations portant sur une grande diversité de sujets liés aux droits de l'homme et s'adressant à de nombreux publics. On trouvera des précisions sur les activités que mène le HCDH dans le domaine de l'éducation dans son rapport annuel pour 2011¹².

63. En ce qui concerne les activités internationales, il convient de citer: le Programme d'orientation pour diplomates sur les droits de l'homme, offert conjointement par le HCDH et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) à Genève et New York afin d'améliorer la compréhension qu'ont les représentants de gouvernements du système de protection des droits de l'homme des Nations Unies; les ateliers sur l'évaluation de la formation aux droits de l'homme, organisés conjointement avec Equitas à l'intention des instructeurs d'organisations gouvernementales et non gouvernementales; les activités menées en coopération avec l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne aux fins de l'élaboration de matériels pédagogiques relatifs aux droits de l'homme destinés aux gardes frontière de l'Union européenne; et les efforts visant à renforcer les capacités nationales en matière de formation aux droits de l'homme des personnels de l'armée et de la police, ainsi que des autres personnels déployés dans les missions de maintien de la paix.

64. Le HCDH répond régulièrement aux demandes des gouvernements et des entités de la société civile concernant l'éducation aux droits de l'homme en leur fournissant des conseils d'ordre méthodologique, des services de référence et d'autres indications. Les bourses du HCDH, ses publications et la participation de personnel spécialisé du Haut-Commissariat ont facilité la mise en œuvre d'activités relatives à l'éducation aux droits de l'homme organisées par d'autres acteurs aux échelons international et régional.

65. Le projet «Aider les communautés tous ensemble» est une initiative conjointe du HCDH et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), dans le cadre de laquelle de petites subventions sont accordées depuis 1998 à des organisations de la société civile nationale et locale pour les aider à mener à bien dans certains pays des activités locales d'éducation aux droits de l'homme¹³. En 2011-2012, ces subventions ont appuyé des activités menées contre la discrimination; en tout, 28 subventions ont été accordées par le HCDH et 20 par le PNUD au Cameroun, au Cap-Vert, en Équateur, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, en Iraq, au Kosovo, en Mauritanie, en Ouganda, en République centrafricaine, en République de Moldova, au Sénégal, au Togo et en Uruguay. Dans le cadre de la huitième phase de ce projet (2012-2013), le HCDH et le PNUD prévoient d'aider à financer des projets qui seront menés au Burkina Faso, au Cameroun, en El Salvador, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, en République dominicaine, en République de Moldova, au Soudan, dans le territoire palestinien occupé et en Tunisie.

B. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

66. Dans le cadre de son mandat relatif à l'éducation, l'UNESCO promeut et soutient la mise en œuvre à l'échelon national du Programme mondial par ses États membres et

¹² Disponible au: http://www2.ohchr.org/english/ohchrreport2011/web_version/ohchr_report2011_web/index.html.

¹³ Voir www2.ohchr.org/english/issues/education/training/act.htm.

y contribue dans le cadre d'initiatives menées conjointement avec le HCDH, comme indiqué ci-dessus. Elle a élaboré des supports pour aider les États membres à incorporer des enseignements en faveur de la paix et des droits de l'homme dans les systèmes scolaires, notamment une publication intitulée *Contemporary Issues in Human Rights Education (Questions contemporaines dans l'éducation aux droits de l'homme)* (juin 2011). Elle a également produit le court-métrage intitulé *Education for Human Rights ... Young People Talking (L'éducation aux droits de l'homme: les jeunes ont la parole)*, produit en 2011 en coopération avec les commissions nationales pour l'UNESCO et les coordonnateurs nationaux du Réseau des écoles associées de l'UNESCO de l'Albanie, de l'Azerbaïdjan, du Brésil, du Burkina Faso, du Canada, de la France, de l'Indonésie, du Liban, de l'Ouganda et de la République dominicaine. Ce court-métrage présente les principales préoccupations des écoliers sous l'angle de l'éducation aux droits de l'homme et aborde des questions notamment liées au genre, à la violence, à la paix et à la diversité.

C. Autres organisations intergouvernementales

67. Le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDH) de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a appuyé l'éducation aux droits de l'homme et la mise en œuvre du Programme mondial dans la zone de l'OSCE. Il a organisé des manifestations nationales et régionales en Asie centrale afin de présenter les approches en matière d'éducation aux droits de l'homme dans le système scolaire et d'aider les États à intégrer les droits de l'homme dans leur programme éducatif officiel. Le BIDH a également élaboré des directives relatives à l'éducation aux droits de l'homme dans l'enseignement secondaire, pour les responsables de l'application des lois et pour les professionnels de la santé publique, qui contiennent des indications méthodologiques pour une éducation de qualité aux droits de l'homme.

68. Le Conseil de l'Europe¹⁴ appuie l'éducation aux droits de l'homme et la mise en œuvre du Programme mondial en Europe. En 2010, ses 47 États membres ont adopté, par la recommandation CM/Rec(2010)7, la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme, dont ils évalueront la mise en œuvre fin 2012. Les nombreux matériels adoptés par le Conseil comprennent la Charte pour tous, qui présente le document dans des termes accessibles aux jeunes, et une version révisée de *REPÈRES – Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes*. Le Conseil a également mené de nombreuses activités de formation comme le Programme Pestalozzi¹⁵, qui renforce les compétences des professionnels de l'éducation, et des cours de formation aux droits de l'homme à l'intention des juges, des agents pénitentiaires et du personnel des institutions nationales des droits de l'homme, ainsi que d'autres groupes professionnels. L'éducation aux droits de l'homme est également intégrée à la politique que mène le Conseil envers les jeunes.

69. À l'initiative du Conseil de l'Europe, le Groupe de contact international sur l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme a été créé en 2011 en vue d'assurer une coopération étroite entre les initiatives régionales et internationales dans ce domaine. Ses membres sont le HCDH, l'UNESCO, le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE, la Commission européenne, l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, l'Organisation de la Ligue arabe pour l'éducation, la science et la culture, l'Organisation des États américains et le Conseil de l'Europe. Il s'est réuni pour la première fois à Strasbourg (France), en mars 2012.

¹⁴ http://www.coe.int/t/dg4/education/edc/what/icccoe_FR.asp.

¹⁵ Voir http://www.coe.int/t/dg4/education/pestalozzi/home/default_FR.asp.

IV. Conclusions

70. L'analyse de la situation dans les 45 pays examinés et des informations reçues montre que d'importants efforts sont déployés dans le monde entier pour intégrer l'éducation aux droits de l'homme dans l'enseignement et la formation dans tous les secteurs prévus au titre de la deuxième phase du Programme mondial (2010-2014) et au-delà. Le rapport donne de nombreux exemples d'initiatives de formation visant à promouvoir les normes relatives aux droits de l'homme, mises au point grâce à des actions fondées sur la collaboration et la complémentarité de la part des gouvernements, des institutions nationales des droits de l'homme, des institutions universitaires et des acteurs internationaux. Certaines initiatives nationales semblent avoir été inspirées par le cadre d'ensemble du Programme mondial mais, dans d'autres cas, des initiatives ont été lancées sans s'y référer. En tout état de cause, les mesures prises témoignent d'une volonté croissante des États de faire progresser l'éducation aux droits de l'homme dans tous les secteurs. Une comparaison avec une enquête sur l'éducation aux droits de l'homme entreprise par le HCDH en 2000 (A/55/360) permet tout particulièrement de déceler une tendance croissante à l'institutionnalisation de l'éducation et de la formation aux droits de l'homme. L'application de méthodes fiables d'éducation fondées sur de bonnes pratiques et évaluées régulièrement, mais aussi une coopération suivie, l'établissement de réseaux et le partage d'informations entre tous les acteurs, sont autant de stratégies essentielles pour garantir l'efficacité de ces efforts.

71. Vu le grand nombre de secteurs cibles et la diversité des autorités et des autres acteurs impliqués au niveau national, assurer une mise en œuvre cohérente de l'éducation aux droits de l'homme à l'échelon national peut constituer un défi, priorité étant donnée à des initiatives ponctuelles. La formulation de stratégies nationales de mise en œuvre fondées sur l'évaluation des besoins et incluant un processus de contrôle et d'évaluation, ainsi que le propose le plan d'action du Programme mondial, est fortement encouragée afin de porter au maximum les effets à long terme de l'éducation aux droits de l'homme et parvenir à la pleine réalisation des droits de l'homme.

Annexe

Liste des gouvernements et des institutions ayant répondu

A. Gouvernements

Albanie	Jordanie
Allemagne	Kirghizistan
Argentine	Liban
Arménie	Malte
Australie	Maurice
Azerbaïdjan	Monaco
Bulgarie	Monténégro
Chili	République de Moldova
Colombie	République tchèque
Espagne	Roumanie
Estonie	Sénégal
Fédération de Russie	Serbie
France	Slovénie
Géorgie	Soudan
Guatemala	Suède
Italie	Suisse
Japon	Thaïlande

B. Institutions nationales des droits de l'homme

Algérie	Irlande
Colombie	Malaisie
Croatie	Nigéria
Djibouti	Nouvelle-Zélande
Équateur	Panama
Grande-Bretagne	République de Corée
Guatemala	Roumanie
